

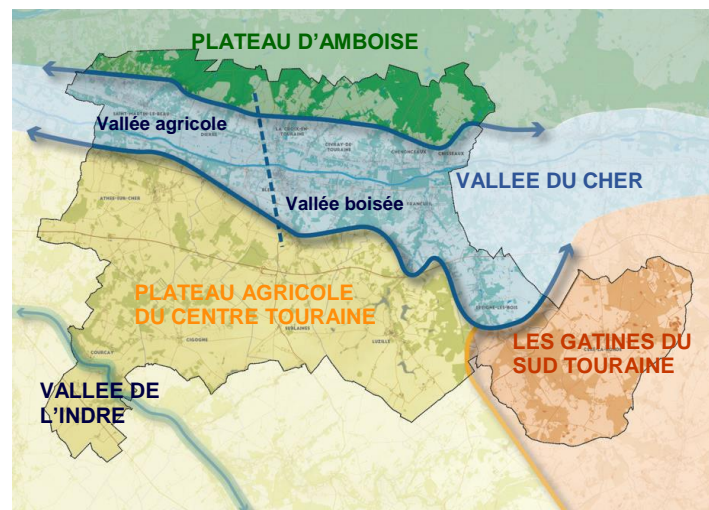
**PLAN LOCAL D'URBANISME INTERCOMMUNAL (PLUi)**  
*Pour une ambition partagée de Bléré-Val de Cher*

**EXPOSITION PUBLIQUE**  
*à partir de septembre 2017*

**Le PLUi, qu'est-ce que c'est ?**

Le Plan Local d'Urbanisme intercommunal (PLUi) est un document d'urbanisme commun à l'échelle de la Communauté de Communes. Il établit le projet et la stratégie de développement et d'aménagement du territoire pour les 10 à 15 ans à venir.

Il se substitue au PLU communaux et sera opposable aux demandes d'autorisation d'urbanisme (permis de construire, déclaration préalable, ...)



L'exposition porte sur la **PRESENTATION DU DIAGNOSTIC** de notre territoire.

Deux possibilités :

❖ **Aller au siège de la Communauté de Communes BLERE VAL DE CHER**

*Vous y trouverez l'exposition complète avec un registre pour y indiquer vos remarques ou demandes.*

*39 rue Gambetta 37150 BLERE  
(Ouvert du lundi au vendredi de 9h à 17h)*

❖ **Aller dans votre mairie**

*Vous y trouverez une synthèse de l'exposition avec un registre pour y indiquer vos remarques ou demandes.*

**Contact :**

*Communauté de Communes BLERE VAL DE CHER  
39 rue Gambetta 37150 BLERE  
02.47.23.58.63  
plui@cc-blere-valdecher.fr / www.cc-blere-valdecher.fr*

